

Mai | du 6 février 2017

Chère Madame Bovin,

David Cormand vous remercie de votre message et m'a chargé de vous répondre.

Vous avez pu lire la réponse de Yannick Jadot : nous nous opposons au déploiement à marche forcée du compteur Linky, et demandons que le droit des particuliers à ne pas voir le compteur Linky installé chez eux soit respecté.

Il est anormal que la loi ait rendu obligatoire le choix de Linky, d'autant plus alors que les collectivités territoriales, propriétaires des réseaux, doivent pouvoir choisir un autre distributeur d'énergie que Enedis, ex-ErDF. Elles devraient aussi avoir le choix des compteurs installés, quel que soit le distributeur.

Enfin, la question des données est particulièrement sensible. Aujourd'hui, l'utilisateur peut s'opposer à l'enregistrement des courbes de consommation, alors que nous souhaitons que cet enregistrement ne puisse se faire qu'avec son accord express. De plus, ces données vont permettre aux fournisseurs de proposer des offres commerciales aux consommateurs, plutôt que de nouveaux services permettant de réduire en même temps consommation et production.

Aujourd'hui, ces oppositions réitérées n'ont pas permis de faire émerger la question de la pose du Linky dans le débat public et donc le relais de notre position dans la presse, comme vous le demandez. Les dispositions légales et réglementaires étant en vigueur, nous espérons un contexte politique plus favorable pour revenir sur ces dispositions, puisque nous n'avons pas été suivis par les forces politiques majoritaires lors des votes qui ont eu lieu. Nous continuons néanmoins à nous exprimer sur le sujet chaque fois que nous en avons l'opportunité.

Linky n'est pas une solution au problème de surconsommation énergétique, et est l'outil d'un modèle dépassé : il faut penser le système pour le consommateur et la réduction de la consommation, et non pas pour le producteur (qui a intérêt à vendre plus d'énergie).

De façon générale, nous écologistes sommes favorables à la réduction de l'exposition de la population aux ondes électromagnétiques, qui sont de plus en plus nombreuses dans notre environnement. Le compteur Linky, parmi d'autres objets, contribue à ce "smog", dont les effets à long-terme sur la santé sont inconnus, de l'avis même de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

Et, bien évidemment, les écologistes exigent que les personnes électrohypersensibles puissent vivre dans un environnement dépourvu de ces ondes.

Vous remerciant encore une fois de votre intérêt et de votre mobilisation,

Cordialement,
Vincent Madeline

Vincent Madeline
Directeur de cabinet
Secrétariat national
Europe Écologie Les Verts